



AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET (A.M.I)

Numero de l'A.M.I: 2024/Proc/EOI/010

Date de l'A.M.I: 29 janvier 2024

Date de clôture la DEI : mardi 13 février 2024, avant 17h00, heure locale, Bangui, RCA

1. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) sollicite par la présente des manifestations d'intérêt (M.I) de la part de stations de radio privées et communautaires, en vue d'établir un partenariat pour relayer et rediffuser des contenus sélectionnés des programmes de Guira FM, la radio des Nations-Unies en Centrafrique. Lesdits contenus devraient être relayés en temps réel ou rediffusés tel que conditionnés et diffusés par Guira FM.

2. Les magazines éducatifs hebdomadaires suivants sont destinés à être diffusés dans le cadre du partenariat avec les radios privées et communautaires :

- Le Mandat (20 minutes)
- Carrefour des droits de l'homme (20 minutes)
- Et si on en parlait ! (20 minutes)
- Echo du monde rural (20 minutes)
- Désarmement et réinsertion des ex-combattants (DDRR) (5 minutes)
- Parlons de l'ONU (5 minutes)
- Que dit la loi ? (5 minutes)
- Tribune Economique (20 minutes)
- Santé Magazine (20 minutes)

3. En plus de ces neuf programmes, les radios partenaires devront également diffuser des spots de sensibilisation et des sketches produits par la MINUSCA et la communauté des Nations-Unies.

4. Les stations de radio privées et communautaires intéressées sont invitées à soumettre leur manifestation d'intérêt portant clairement la mention "**Manifestation d'intérêt - "Retransmission et rediffusion des contenus sélectionnés des programmes de GUIRA FM, MINUSCA, République centrafricaine"**", par courrier électronique à minusca-eoi@un.org, au plus tard le **mardi 13 février 2024, à 17 heures (heure locale de Bangui)**. L'AM.I est également accessible sur le site internet www.ungm.org/Public/Notice (voir Publication, Achats et suivre les instructions pour répondre en ligne).

5. Les manifestations d'intérêt doivent inclure le profil de la société ainsi que son numéro d'enregistrement à UNGM, Portail mondial des fournisseurs du Système des Nations Unies. L'enregistrement se fait en ligne, sur le site internet : www.ungm.org.

6. Cet Appel à Manifestation d'Intérêt ne constitue pas un appel d'offres. Le MINUSCA se réserve le droit de modifier ou d'annuler le besoin à tout moment au cours de la procédure de manifestation d'intérêt et/ou d'appel d'offres. La soumission d'une réponse à cet Appel à Manifestation d'Intérêt ne garantit pas automatiquement que votre entreprise sera prise en considération pour la réception du dossier d'appel d'offres lorsqu'il sera lancé.